L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 1er FEVRIER 1885.

BULLETIN ARTISTIQUE.

IV

Très curieuse à étudier la carrière de Gounod qui, au début, hésita entre le cloître et l'art, entre la Villa Médicis et le monastère; et qui, au moment de franchir le seuil de celui-ci, se décida enfin pour le théâtre où bien des épreuves aussi l'attendaient. En effet le grand prix de Rome de 1839 n'est pas l'heureuse fortune de ceux qui d'un bond arrivent au but. Longue et âpre lui fût la montée; et souvent quand il crut avoir définitivement atteint les hauts sommets, quelque bourrasque souffla et le rejeta, tout meurtri, lui et son œuvre, au pied de la montagne si péniblement gravie.

Lorsque Gounod, après avoir appelé sur lui l'attention par des Messes révélant tout d'abord un harmoniste profond, parvint enfin à l'Opéra, grâce surtout à l'intervention d'une des grandes cantatrices du siècle, on reconnut en lui un théoricien qui avait étudié à fond les maîtres. Mais la première impression fut aussi que la poésie n'était pas en lui, qu'il ne connaissait l'inspiration que de nom. L'idée persista même longtemps. Et cependant des pages belles et chaudes étaient dans sa *Sapho*, dans sa *Nonne Sanglante*, dans sa *Reine de Saba*. N'importe, une opinion s'était formée à l'avance; elle avait résisté même à des arguments excellents, concluants, et l'on ne voyait, comme de parti pris, que de la prose chez celui qui tout à l'heure allait dépenser tant de poésie.

On avait cru à une nature quasi-bourgeoise, froide, boréale, et cependant on était en face d'un mystique, d'un rêveur, d'un poète. Il fallut la venue de *Faust*, ce splendide épanouissement d'une nature et d'un génie, pour faire connaître le Gounod réel. Et encore la conversion ne fût-elle pas facile.

Ici je me rappelle cette année de *Faust*, 1859. Les contestations furent vives, les luttes ardentes au Théâtre Lyrique, malgré le talent merveilleux de Mme Miolan-Carvalho, malgré sa stupéfiante virtuosité qui peut-être a été égalée, mais à coup sûr ne fut jamais dépassée.

La partition du maître eut des hauts et des bas durant trois mois, tout au moins. Pénétré de son immense valeur—car il est absolument impossible que de tels talents s'ignorent—il dût avoir alors bien des heures d'amertume, de défaillance, de découragement; bien souvent il se demanda peut-être, en face de tant d'hésitations, en présence d'un succès presque négatif, s'il n'eut pas été mieux de céder à la pensée qui le hanta un moment, quand il était le pensionnaire de la Villa Médicis; s'il n'eut pas mieux valu étouffer entre les froides murailles d'un couvent les voix qu'il entendait en lui; ces voix dont il apportait l'écho au public parisien et que celui-ci ne semblait pas entendre ou ne pas comprendre tout au moins. Longtemps, trop longtemps la grande œuvre fût accueillie avec une froideur glaciale. Mais enfin, et cela était inévitable, le dégel se fit, et *Faust* eut les destinées que vous savez, dont l'éclat est toujours resplendissant. L'harmoniste restait toujours sans doute; l'instrumentiste puissant était là, mais son esprit ne se contentait plus de ce horizon borné. La mélodie avait pris son vol; tous ces ailes de l'imagination du musicien s'élançaient et donnaient fête au monde artistique. Gounod avait conquis son terrain pied à pied; Gounod en était maître; *Faust* comptait désormais parmi les partitions les plus belles de notre époque.

Les négateurs de 1859 contesteraient aujourd'hui, je l'imagine, le fait de leur opposition; peut-être ne voudraient-ils point en faire l'aveu à eux-mêmes. Néanmoins, leur négation est de l'histoire, une triste histoire; elle est consignée dans les journaux du temps.

Faust est jusqu'ici la page la plus complète de Gounod. Le drame lyrique n'y a point cette puissance d'envergure qui distingue Meyerbeer, par exemple, mais la passion y est traitée avec une vérité et un pathétique bien rares. Tout cela est indubitablement idéalisé; mais comme tout cela aussi est humain, est vrai, est vécu. *Faust* a fait son tour du monde et le recommencera fréquemment.

Entre *Faust* et *Roméo et Juliette*, je crois, se place *Mireille*, que la troupe italienne reprenait jeudi dernier.

Là aussi Gounod a du vol, de la poésie et là surtout sa musique témoigne une fois de plus qu'il est presque toujours un *été* femme chez le poète. Que de sensibilité, que de tendresse!

Néanmoins on y sent comme une fatigue; charmante, Mireille, mais jamais elle ne trouve les chants de Marguerite. Du coloris, un coloris exquis surtout, mais peu de ces mélodies ardentes, enveloppantes, qui vous envahissent, qui vous tiennent toujours sous la puissance de leur charme.

Il faut le dire aussi, le poème si mélancolique, si impressionnant de Frédéric Mistral n'a pas cette action, ces vigueurs indispensables au théâtre, ou tout au moins le librettiste, Michel Carré n'a pas su les lui donner. Cela est sans intrigue, sans mouvement; infiniment trop monotone pour la rampe.

Déjà l'œuvre avait beaucoup pâli—en passant du provençal au français; elle perd complètement sa physionomie en s'italianisant. Voilà pour le libretto lui-même.

Quant à la musique qui renferme bien de jolies pages, elle est déplorablement alourdie par les plats et pesants récitatifs qu'on y a ajoutés. Ils produisent l'effet d'une balle de plomb dont on chargerait les ailes d'un oiseau. En enlevant le dialogue de *Mireille* et en surchargeant le chant d'un poids qu'il ne peut porter, vous dénaturez complètement l'œuvre; elle devient indigeste, surtout quand ces récitatifs sont dits avec l'excès de solennité qu'y mettent trop souvent les chanteurs italiens.

Que si l'école italienne ne veut pas admettre le genre opéra-comique tel que le comprend l'école française, qu'elle le proscrive de son répertoire.

Mais, pour Dieu! quand elle se décide à l'attaquer, que ce ne soit point pour le défigurer, le fausser; et qu'elle nous fasse grâce de pâteuses et fastidieuses superfétations.

Que dirait Mistral en retrouvant sa *Mirèio* ainsi attifée, ainsi ultramontanisée! Pauvre *Mireille*! Il me semble que son œil devient nostalgique et qu'elle demande alors à quitter le pays où "fleurit l'oranger," à repasser les monts.

Mireille ne tient plus qu'une petite place dans le répertoire malgré le prestige du nom de Gounod. Ce n'est qu'à de longs, longs intervalles qu'on en fait une reprise à Paris; quant à la province, ce titre n'est guère plus connu de ses affiches.

A coup sur il y a bien des pensées d'une grâce infinie dans cette partition, mais comme ensemble elle est entachée d'un défaut fondamental, tuant, elle n'est pas scénique. La monotonie qui caractérise cette jolie épopée rustique transportée à la rampe, se retrouve dans la musique.

Mireille, je parle de de la musique de Gounod, est l'œuvre du travail, non de l'inspiration; les mélodies en sont cherchées, trouvées souvent, mais elles n'ont pas ce jet qui impose les succès éclatants, qui caractérise les chefs-d'œuvre. La plupart du temps on sent l'effort, on dirait que le compositeur de *Faust* est violemment éprouvé par les fatigues que lui a causées son œuvre maîtresse, et que sa plume va toujours, tandis que sa tête se repose en attendant la composition qui va venir: *Roméo et Juliette*. Retour d'inspiration sans nul doute, mais loin, bien loin de *Faust* dont elle aura de nombreux reflets, comme *Mireille* en a déjà quelques-uns.

Que si *Mireille* ne réunit pas, à mon jugement, les conditions nécessaires à un opéra, du moins, comme dans toute production de Gounod, on y rencontre des morceaux qui indiquent le grand artiste. Citons à la hâte l'ouverture si habilement menée, si originalement terminée, l'introduction et le duo qui ferme le premier acte; un tableau plutôt, à parler vrai.

Ce duo est du Gounod, et du meilleur, et je serais tenté d'en vouloir à Mlle Emma Nevada qui le flait sur un trille. Que diable vient faire là ce clinquant? Mais ce malheureux trille détruit tout l'effet de cette délicieuse idylle. Il est en elle tout un parfum de campagne; ce trille me produit l'effet que je ressentirais si, au lieu de fleurs des champs, Mireille, la *magnanerelle*, portait des pierreries à son corset. Laissez cette fin dans toute sa poésie, dans toute sa simplicité voulue. C'est à peine si Mireille peut dominer son émotion, contenir ses tristes pressentiments pour murmurer à son amant cet adieu qui s'éteint, qui n'est qu'un souffle et qui prête à cette fin d'acte une adorable couleur, absolument effacée par ce malencontreux trille que l'artiste a tant d'autres occasions de placer.

Au second acte se font écouter et applaudir, *La Chanson de Magali*, chantée, dialoguée, pour mieux dire, par Mireille et Vincent; la Chanson de la sorcière Taven, "*Voici la saison, mignonne*" (*La stagione arriva, o bella*) d'un coloris, si bien trouvé, d'un rhythme aussi arrêté qu'il est étrange, avec son allure railleuse en même temps que sinistre; quelques phrases d'un excellent rhythme aussi dans le duo de Mireille et Ourrias, un beau mouvement dans la malédiction de Raimondo (maître Ramon). Très chaude, très montée cette scène. Il y a là des croisements d'effets dignes du maître; tout un drame dans ces sanglots, ces fureurs des deux pères, dans cette agonie morale de Mireille, outragée, menacée, chassée.

Cet acte se ferme par le morceau capital de l'opéra; un immense effet dans ce finale, traduisant avec grandeur, avec brillant les sentiments, les passions dont sont agitées ceux qui s'y mêlent. Cette chute du rideau est à la taille du grand opéra. Cet admirable ensemble est taillé largement en plein drap; l'orchestre et le chant se livrent comme une lutte pour arriver à l'effet et on ne saurait vraiment dire quel est celui qui y a sa plus large part. Longtemps après ce baisser de rideau on est encore sous l'expression irrésistible qu'il cause.

Au troisième acte une suave cavatine, bien signée Gounod, celle-là, et dès la première mesure: "*Anges du paradis, couvrez-la de votre aile*" (*Ah! se dé prieghiera*), qui rappelle la romance de Faust: *Salut, demeure chaste et pure*; et enfin le duo entre Mireille et Vincent; duo qui forme un si vif contraste avec celui du premier acte. Là s'exhale le dernier cri de celle qui, ne pouvant vivre que d'amour, va mourir de cette condamnation qu'un père a jetée sur le sien; va rendre son âme à Dieu, en murmurant toujours le nom du bien-aimé, en effeuillant des fleurs, comme Ophélie.

Ici surtout se rallume la flamme du créateur de *Faust*; ici l'inspiration jaillit. Non, non, pour le coup ce n'est plus de la recherche laborieuse, du procédé, mais bien une explosion mélodique qui s'élance de l'âme. Cela est du chant large, pathétique, de la poésie.

Dans *Mireille* reparaissait Mlle Nevada. Assurément ce rôle ne sied point autant à sa nature, à son tempérament que celui d'Amina. Elle semble, du reste, vouloir établir elle-même qu'elle le juge insuffisant, puisqu'elle y ajoute complaisamment un de ces chants aériens, comme savait les écrire le compositeur du *Désert*, de *L'Eden*, de *Lalla-Rouk*, de *La Perle du Brésil* et d'*Herculanum*: Félicien David, ce délicieux rêveur du Saint-Simonisme et de la musique.

Oui, c'est le chant de *Mysoli* qu'intercale au premier acte Mlle Nevada. Prétexte à gazouillement, et fort aimable, en vérité; mais si j'avais le pouvoir de décréter une législation à cet endroit, comme j'interdirais et punirais ce genre de collaboration.

J'ai souvent plaint, et cordialement les compositeurs si souvent exposés à pareil accident. C'est là une licence injustifiable, que dis-je une licence, c'est un attentat à l'art, dont les premiers coupables sont les Italiens. Je ne sache pas que pire atteinte puisse être portée à l'art pur; elle détruit sûrement et aussitôt dans une œuvre lyrique l'homogénéité, l'unité.

Comment, le compositeur a pali sur une partition, il a passé des jours et des nuits à y imprimer son cachet, à y fixer la marque de son génie; il a rêvé, il a conçu un tout, il l'a achevé, réalisé, bien ou mal, mais avec conviction du moins, et vous, artistes, sous le prétexte de vous gagner quelques bravos de plus, pour satisfaire je ne sais quel amour de briller avant tout et avant tous, vous brisez cette unité; vous y introduisez un je ne sais quoi, qui peut-être excellent dans le milieu pour lequel il a été écrit, mais qui ici est certainement hors de place.

Mais mordieu! doit penser, doit s'écrier le pauvre compositeur ainsi mis à mal, de quel droit venez-vous m'infliger une semblable, une aussi ruineuse collaboration? De quel droit interrompez vous l'ensemble que j'ai créé, et cela souvent sans mettre le public au courant de cette violation flagrante et trop grave du droit d'auteur?

Figurez vous un monsieur qui, pour se faire part de lion dans une comédie quelconque, y introduirait le récit de Théramène, par exemple; imaginez-vous une artiste avide de ramener la couverture à elle, comme on dit vulgairement, intercalant dans un drame les imprécations de Camille.

Et pourquoi, s'il vous plaît, les musiciens accepteraient-ils plus que les écrivains ce méchant traitement?

Ces roucoulements du Mysoli Mlle Nevada les a chantés avec une extrême gentillesse, beaucoup de grâce, de légèreté, de vaporeux même, mais je suis venu là, moi public, pour entendre Gounod qui, pas plus que Félicien David, ne demande et ne veut cette déplorable et anti artistique communauté de biens.

Mlle Nevada a dit d'une façon fort aimable toujours, brillante parfois, toute la partie, comment écrirai je? toute la partie décorative du rôle de Mireille.

Elle s'y montre ornementaliste; chez elle la broderie vocale a fréquemment sa séduction. En faisant la part de la ténuité de sa voix, en ne s'oubliant jamais à aucune de ces violences qui peuvent briser un instrument quelque peu fragile, elle pourra tenir, tenir non sans honneur, le répertoire de la chanteuse légère proprement dite. Ses succès en témoignent de la façon la plus significative, la plus flatteuse.

Quant à la partie sentimentale, elle s'y affirme moins, beaucoup moins que dans l'ornementation. Il ne faut pas qu'il en soit ainsi; il ne faut pas que l'amour des arabesques vocales vous pousse à les mettre partout, ainsi que dans le duo du premier acte dont j'ai parlé plus haut.

Le rossignol a ses heures pour jeter à la brise des bois ses notes coquettes, perlées, chromatisées à un point qu'on ne saurait les écrire; mais, écoutez-le bien; tout à l'heure sa chanson se fera caressante, rêveuse; tout à l'heure, il sera plaintif, tout à l'heure il modulera à sa façon cet hymne d'amour qui, avec ses mille et une formes, selon les êtres qui s'y bercent, traversera les siècles, sera la chanson bénie tant que notre sphère roulera dans les espaces.

Eh bien, l'artiste ne le doit pas oublier: au théâtre, au théâtre surtout, cet hymne éternel enchaîne, entraîne; là surtout il faut que le sentiment éclate, se souligne parfois; sans lui, on se fatiguerait vite du chant, quelles qu'en fussent les dentelles et les perles.

Mlle Nevada a le sentiment de la situation, le sentiment de l'art; seulement elle ne se livre point assez et revient trop souvent à ses chères amours—que je comprends d'ailleurs—les fioritures.

Mireille ne s'arrête pas en chemin uniquement pour cueillir les fleurs, pour s'enivrer de leurs parfums; son âme aussi est pleine de celui qu'elle aime parce qu'elle l'aime, et aussi parce qu'il est malheureux.

En plongeant son regard dans les profondeurs du ciel, en baignant ses yeux dans cet azur, elle rêve qu'il y a un premier paradis sur la terre et que l'amour de Vincent lui en donnera la clé d'or. Ce côté de *Mireille*, je ne le rencontre pas chez Mlle Nevada.

Le temps ne me permet pas d'entrer dans les détails de l'exécution de *Mireille*; exécution satisfaisante sur la scène et à l'orchestre, partiellement du moins.

Cela dit, je laisse cette partition en ajoutant que si les mélodies n'y sont pas toujours d'une allure bien décidée, si elles ne sont pas toutes bien saisissantes, l'œuvre ne descend jamais aux lieux communs; elle garde d'un bout à l'autre un caractère d'extrême distinction.

—Il est de mode, en parlant de certaines œuvres du vieux répertoire, de dire que le type en est démodé, les formules désormais rejetées, qu'ils semblent étriqués auprès de ceux dont nous gratifient certains novateurs contemporains. Je ne recourrai pas à ces clichés mille fois plus usés que les œuvres rappelées plus haut.

Dieu bon! combien de ces prétentieux novateurs seraient heureux s'ils pouvaient avoir seulement les miettes de la somptueuse table qu'ils voudraient voir à jamais desservie. Mais à ce compte, que de grands noms disparaîtraient du théâtre, et pour faire place à qui, dites-le moi, s'il vous plait.

On reprenait *Semiramide* vendredi, au St. Charles. Sans doute il y a là des formes qui ont vieilli, mais quelle richesse encore! Si la musique n'y porte pas toujours le caractère des paroles, ni même celui de la situation parfois, quels étincellements, quelle splendide imagination, quel flot de mélodies!

Je voudrais repasser avec vous cette lumineuse partition; le temps et l'espace me manquent. Je ne puis que l'écrire; quand il s'agit de telles splendeurs musicales, si éloignée que soit la date de leur production, je tiens pour le vieux. Donnez m'en encore, et encore.

J'aurais eu plaisir aussi à vous parler en détail de cette reprise de *Semiramide*; néanmoins j'y dois renoncer. Pris à court, il faut me contenter d'écrire que Mme Patti a chanté d'une façon merveilleuse ce rôle de Semiramide, multiple dans ses difficultés; qu'elle m'a rappelé dans cette soirée les plus belles de sa carrière. Voix fraîche, enveloppante, style irréprochable, légèreté sans égale, goût exquis, traits ailés, tout était là. C'est été complet, sans le jeu quelque peu négligé. Passons.

Le voisinage était redoutable pour Mme Scalchi, et cependant elle a eu, elle aussi, un succès réel. Elle a fait preuve, ce soir là, d'une virtuosité rare, très rare chez un contralto. J'aurai l'occasion probablement de revenir sur ce sujet; en attendant je lui adresse mon plus sincère compliment. Etre applaudie à côté de la grande cantatrice, c'est l'être deux fois.

Je n'ai pas assisté à la matinée de la *Lucia* et ne puis donc que me faire l'écho du succès qu'y a obtenu Mlle Nevada; il a été très marqué, me dit-on.

Hier Mlle Dotti débutait dans le rôle d'Elvira de *Ernani*. Je renvoie toute appréciation à une seconde audition. A cette première, la voix m'a paru incomplète, insuffisante.

Le rôle de Don Carlos est jusqu'ici celui où M. de Anna a le mieux réussi devant notre public. Il a dit avec ampleur et sentiment quelques passages de superbe finale devant le tombeau de Charlemagne.

Il a partagé aussi les bravos avec M Cherubini dans le duo de basses si chaudement écrit (second acte).

Demain, première représentation de la troupe italienne au théâtre de l'Opéra: *Linda di Chamouni*, avec Mme Patti, Mme Scalchi, MM. Vicini, de Pasqualis, Cherubini, Caracciolo.

Mme Patti introduira *Home sweet home*, dans le finale de l'ouvrage.

Mardi *Lucrezia Borgia* avec Mmes Fursch-Madi et Scalchi.

On annonce pour vendredi prochain, à l'Opéra, une Matinée que M. Mapleson et l'Orchestre Mexicain offrent au *Woman's Department*, du World's Fair. On y entendra Mlles Nevada, Dotti, MM. de Anna, Serbolini, Caracciolo. Le piano sera tenu par M. Sapio.

—J'ai éprouvé un très vif regret de ne pouvoir assister, mercredi dernier, au mariage de M. LOUIS ADOLPHE CASTANEDO et de Mlle LODOISKA BUISSON, fille charmante, accomplie, de mon excellent ami et compatriote, le juge Théodule Buisson, qui voudra bien excuser mon absence forcée.

Par la pensée du moins je me suis mêlé à la cérémonie et j'ai formé, pour le bonheur des jeunes mariés, des souhaits dont je leur adresse ici une trop incomplète expression.

L. PLACIDE CANONGE.

Théâtre de l'Opéra.

TROUPE MAPLESON.

Nous rappelons que Mme Patti et la troupe italienne donneront quelques représentations à l'Opéra avant leur départ pour la Californie. Ces soirées seront inaugurées demain par *Linda di Chamouni*, gracieuse et touchante partition de Donizetti.

Mme Patti chantera le rôle de Linda (Marie, de *La Grâce de Dieu*) et Mme Scalchi, celui de Pierrot. Pour plus de détails voir le Bulletin Artistique de M. L. Placide Canonge et l'annonce.

THEATRE ST. CHARLES.—Mlle Aimée commence aujourd'hui ses représentations de *Mam'selle*; son engagement se terminera samedi prochain. C'est dire que durant toute cette semaine le St-Charles s'emplira pour faire fête à la fine soubrette dont le talent n'a jamais été ce qu'il est aujourd'hui. Jeu, danse, chansonnettes en Français, en Anglais, en Espagnol et en Allemand, tout lui est succès dans cette pièce supérieurement conçue pour mettre en relief ses multiples qualités.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—C'est aujourd'hui que commence l'engagement du jeune comédien irlandais, M. W. J Scanlan. Il paraîtra dans le drame irlandais de Fred. Marsden: *The Irish Minstrel*.

La pièce qui a été récemment retouchée par l'auteur, est actuellement l'un des plus éclatants succès sur la scène américaine.

M Scanlan n'est pas seulement un acteur souvent cité, c'est aussi un chanteur fort aimable. Il trouve dans *The Irish Minstrel* plus d'une occasion de le prouver.

MLLE RHEA.—On annonce pour dimanche prochain, au théâtre St Charles, la première représentation de la très distinguée artiste Mlle Rhéa.

Elle paraîtra dans *The American Countess*, pièce nouvelle, à grand spectacle, et dont la musique charmante a été écrite par M. Arditi, le chef d'orchestre de la troupe d'opéra italien Mapleson.

Mlle Rhéa compte ici de trop nombreux succès pour qu'il soit besoin d'écrire ses éloges avant sa rentrée. Nous nous bornons à dire que dans ce nouveau rôle, le plus brillant peut être de son répertoire, elle porte des toilettes resplendissantes qui étaient primitivement destinées à la reine de Hollande, et que, par un heureux concours de circonstances, elle a pu se procurer.

La troupe qui l'accompagne, est de premier ordre.

GRAND OPERA HOUSE.—Une troupe nouvelle fera son début ce soir dans *The Silver King*. L'ouvrage est repris avec des décors, des costumes et des accessoires entièrement neufs et dépassant en luxe tout ce qui a été jamais vu dans ce drame.

La pièce elle-même, on le sait, présente un très grand intérêt; il y a là du drame et de la comédie.

Nous lisons dans le *New York Herald* que la troupe qui joue *The Silver King*, se compose de sujets tenus en très haute estime par le public new yorkais.

CONCERT—L'Orchestre Militaire Mexicain se prodigue en vérité pour le bienfait. Depuis plus de deux mois qu'il est à la Nouvelle Orléans il y a donné autant de preuves de bon vouloir que de talent; nous ne saurions mieux dire.

Voici qu'il se met une fois de plus au service du "Upper Bethel", situé rue Felton, près Jackson. Jeudi prochain 5 février, à 7 heures et demie il donnera, au local que nous venons de nommer, un Concert au bénéfice de Bethel. Et comme le capitaine Encarnacion Payen, chef de l'orchestre mexicain, ne fait point les choses à demi, il a composé pour l'occasion un des meilleurs programmes de la saison.

Au cours de cette soirée musicale le portrait du gén. Porfirio Diaz, président de la république du Mexique, sera présenté au directeur du Bethel par le président de la Bourse Mexicaine.

Prix du billet, 50 cents.

LECTURES.—L'honorable Carl Schurz se fera entendre, le 6 février, au Washington Artillery Hall, et le 7 au Masonic Hall, dans deux Conférences, données sous le patronage de l'Association de l'Armée du Tennessee et au bénéfice du Fonds du tombeau de celle-ci.

Sujet: "*A National problem.*"

Prix du billet $1.

—Nous avons reçu de M. H. Jourdan, l'un des Exposants de la Section Française et agent de journaux de modes parisiens, diverses gravures coloriées dont nous le remercions aujourd'hui. Nous en reparlerons.

—Nos remerciements au "Pansy Social Circle" qui nous invite à son Bal paré fixé au jeudi 5 février. La soirée aura lieu au Masonic Hall.

—Le Southern Mutual Benevolent Association annonce pour le 21 février, au Washington Artillery Hall, un Bal paré et masqué.

Prix du billet $1.

En cour d'assises:

Une femme est accusée d'avoir voulu empoisonner son mari. Celui-ci, soigné à temps, en est revenu et assiste à l'audience.

—Qu'avez-vous à dire pour votre défense? demande le président à l'accusée.

—Je suis innocente! Je demande qu'on fasse l'autopsie!

Un père de famille, à son fils, qui vient de terminer ses études:

—Voyons, mon enfant, l'heure est venue de te choisir une bonne profession. Qu'est-ce que tu veux être?

—Armurier!

La jeune Adèle écrit une lettre de félicitations à son oncle.

—Pourquoi écris-tu en caractères si gros?

—C'est que mon oncle est sourd!

Conséquences bien naturelles de l'acquittement de Mme Clovis Hugues:

Il a été vendu, dans la journée, 3,249 revolvers. Rien qu'à Paris, bien entendu. Le chiffre des ventes en province n'est pas encore connu.

Les armuriers sont dans une joie...

Noriac ne put jamais souffrir les almanachs dont on arrache une feuille tous les matins.

—Quelle absurdité! disait-il. De cette façon, ce n'est pas votre calendrier qui vous rappelle la date: c'est vous qui rappelez la date à votre calendrier.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 58 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 31 janvier 1885

Thermomètre de J. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	54	12⅛
Midi	64	17⅛
3 P. M.	62	17⅛
6 P. M.	62	16⅝

Nlle Orléans, Lse, 31 janv. 1885, 2:08 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	56	Louisville, Ky	42
Augusta, Ga	54	Memphis, Tenn	48
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	67
Cairo, Ill	44	Montgomery, Ala	59
Chattanooga, Tenn	52	Nashville, Tenn	49
Cincinnati, O	37	New Orleans, La	62
Davenport, Iowa	35	Omaha, Neb	41
Dubuque, Iowa	30	Pittsburgh, Pa	36
Galveston, Texas	59	Savannah, Ga	61
Indianola	64	Shreveport, La	56
Keokuk, Iowa	37	St-Louis, Mo	47
Key West, Fla	74	St-Paul, Minn	28
La Crosse, Wis	32	Vicksburg, Miss	57
Leavenworth, Kan	43	Yankton, D. T	39

Jugement des frères Ford et de leurs co-accusés.

Sixième audience.

Parmi les causes célèbres de notre ville, on citera toujours celle qui s'instruit depuis bientôt une semaine devant la section B de la Cour criminelle. Tout contribue à donner à cette cause la notoriété que nous lui prédisons: la nature grave du crime, le nombre de ses auteurs, celui des témoins, l'heure et le lieu de son exécution préméditée.

Conformément à son ajournement de la veille, la cour entre en séance à 10 heures. Les jurés occupent leurs places, les avocats et les accusés les leurs. L'assistance est nombreuse: curieux, témoins, membres du barreau se coudoient dans la salle.

Le greffier intime l'ordre aux témoins d'évacuer la salle; ceux de l'Etat sont enfermés dans une pièce voisine; ceux de la défense, renvoyés chez eux jusqu'à lundi.

Le premier témoin interrogé est un nommé Eugène Pfeffer; il s'exprime ainsi: "Je fais du courtage. Le 1er décembre, vers deux heures de l'après-midi, je me trouvais dans un char de la rue Claiborne, entre Domaine et St-Philippe, lorsque j'ai entendu des coups de feu. En arrivant devant la rue St. Philippe, j'ai vu Pat Ford et un agent de police en uniforme faire feu sur un individu de haute taille. Un instant après je suis allé rue Domaine où j'ai vu Canfield tirer sur le capitaine Murphy. Je n'ai pas vu l'agent de police tirer. Le capitaine a tiré cinq fois. Pat Ford n'a plus tiré sur Murphy, dès que celui-ci s'est mis à retraiter. Canfield poursuivait de près le capitaine Murphy.

Contre-interrogatoire.—"J'ai entendu plusieurs coups de pistolet mais ne puis dire qui les a tous tirés. Lorsque je suis arrivé sur les lieux de la rixe, Pat. Ford semblait avoir complètement déchargé son arme. A ce moment j'ai perdu de vue Canfield. Je n'ai pas vu l'agent de police tirer, mes yeux étaient fixés sur Pat. Ford; je me tenais alors sur la voie ferrée rue Claiborne, en face de la rue St Philipe. Je connais un des témoins de l'Etat, celui dont les vêtements ont été troués par une balle. Je ne saurais décrire les vêtements de Pat. Ford. Un seul individu poursuivait le capitaine Murphy, c'était Canfield.

Pat Ford après avoir tiré cinq fois sur Murphy s'est enfui dans la direction de la rue Domaine. J'ai vu une personne dont je ne sais pas le nom, monter sur un auvent au coin des rues Claiborne et Domaine, et en enlever un pistolet qu'elle a remis à l'agent de police Zambelli.

J'étais dans le char No. 22 de la rue Claiborne lorsque la rixe a eu lieu. Je ne connaissais aucune des personnes qui s'y trouvaient.

André J. Thomas—"Je suis détenu en la prison de paroisse comme témoin dans une affaire de meurtre. Le 1er Décembre dernier je faisais partie d'un groupe de prisonniers de la geôle travaillant à la réparation d'un pont rue Claiborne.

A deux heures un quart le capitaine Murphy qui nous surveillait était assis sur un escalier rue St. Philippe, près de la rue Claiborne. J'ai entendu plusieurs coups de pistolet et vu le capitaine Murphy poursuivi par trois ou quatre individus pistolets en mains. Le capitaine a fait feu deux fois, puis a retraité."

Contre-interrogatoire—"J'ai été emprisonné plusieurs fois, la dernière pour bris de paix. J'ai suivi les combattants d'assez près pour voir le capitaine Murphy tourner rue Domaine. Je ne pouvais être atteint par les balles. Je me suis rapproché du capitaine dès qu'il est tombé et ai vu un individu s'avancer et tirer sur lui. Ma confusion était grande, certainement, mais ne m'empêchait pas de tout voir."

Geo. Thomas.—"Je suis sous la surveillance de la police depuis deux mois, comme témoin d'un assassinat. Le 1er décembre dernier, le capitaine Murphy était assis sur un escalier rue Claiborne lorsque plusieurs individus sont venus l'assaillir."

Le ministère public cesse d'interroger le témoin dans l'esprit duquel il y a évidemment confusion, car il affirme plusieurs fois que le capitaine Murphy se trouvait rue Claiborne, tandis qu'il est prouvé qu'il était rue St. Philippe.

Interrogé par M. Braughn—"J'ai vu le capitaine Murphy décharger une arme sur un individu qui le poursuivait. Je me souviens des vêtements que portait cet individu, du chapeau, même."

Plusieurs fois le témoin est interrompu par l'avocat de district qui s'oppose à sa déposition. La cour néanmoins laisse le témoin parler sur l'insistance de M. Braughn.

L'indignation se lit sur tous les visages lorsque le témoin reprend sa déposition et affirme avoir vu le recorder Ford et un second individu arriver à la maison de pompe No 21, où il était lui même. Il y avait quelques minutes, 5 ou 10, dit-il, que la rixe avait eu lieu lorsque ces individus sont entrés dans la maison de pompe, venant de la direction où avait eu lieu l'assassinat.

Pat. Copely—"Depuis deux mois je suis en prison retenu comme témoin dans une affaire criminelle. Je suis mécanicien. Le 1er décembre dernier, je travaillais aux réparations d'un pont à l'intersection des rues Claiborne et St. Philippe. J'ai entendu des coups de feu, et vu le capitaine Murphy courant, poursuivi par plusieurs individus. Tous sont passés près de moi. J'ai entendu deux ou trois coups de feu après que tous les individus eussent tourné le coin de la rue Domaine. J'ai vu le capitaine Murphy étendu sur le trottoir, face contre terre, tout ensanglanté."

Contre interrogatoire—"Je me trouvais dans un débit de liqueurs dans le voisinage du coin des rues St. Philippe et Claiborne, lorsque j'ai entendu les coups de feu."

John Smith—"Je suis à la prison de paroisse depuis deux mois, gardé comme témoin dans une affaire criminelle. Le 1er décembre dernier, je faisais partie d'un groupe d'hommes travaillant au curage du canal Claiborne. J'ai entendu des coups de feu; ai vu le capitaine Murphy au coin des rues Claiborne et St. Philippe, faisant face à plusieurs individus lui tirant dessus.

Le capitaine a retraité un ilet et a tourné le coin de la rue Domaine. Lorsqu'il est tombé, un individu est venu jusqu'à lui et a fait feu deux fois sur lui et s'est enfui précipitamment dans la direction de la rue Robertson. J'ai reconnu un agent de police parmi les poursuivants du capitaine Murphy.

Contre-interrogatoire—"Je me trouvais sur le pont de la rue Claiborne devant la rue St Philippe et me suis avancé un peu du capitaine Murphy. Je ne saurais dire qui lui a tiré dessus. Je n'ai pas vu un individu sur la voie ferrée rue Claiborne tirant sur le capitaine. Je ne me souviens pas du nombre de coups de pistolet tirés. Le capitaine Murphy a dû s'affaisser rue Domaine, à une distance d'environ cinquante yardes de la rue Claiborne. Il était étendu sur le côté lorsqu'il a été tiré les dernières fois. Je n'ai vu personne auprès de lui à ce moment."

M. L. Sarragossa, homme de couleur, dépose en français. M. le professeur Lâche lui sert d'interprète. Il dit: "Je suis cordonnier. Je me trouvais chez moi au coin des rues Claiborne et Domaine à deux heures de l'après-midi, le 1er décembre dernier. Il y avait à cette heure chez moi deux individus, R. Torregano et Hubert Pavageau. J'ai entendu la détonation d'armes à feu venant du coin des rues St-Philippe et Claiborne, je me suis rendu sur la devanture de la maison et ai vu le capitaine Murphy, poursuivi par une bande d'individus, tourner le coin de la rue Domaine.

Peu de temps après il est tombé sur le côté. Un individu est alors allé à lui et lui a tiré dessus. Au nombre des individus qui tiraient sur le capitaine, se trouvait un agent de police en uniforme. Dès que les coups de feu ont cessé, les individus se sont enfuis par la rue Robertson. J'ai reconnu le recorder Ford debout rue Robertson au coin nord de la rue Orléans; les individus qui s'enfuyaient se sont mêlés à la foule, et je ne les ai plus revus.

Contre interrogatoire—"Trois ou quatre individus poursuivaient le capitaine Murphy. Il faut 2 1/2 ou trois minutes pour se rendre en marchant du coin des rues Orléans et Robertson au coin des rues St. Pierre et Claiborne. Je connais le recorder Ford. Je ne puis dire qu'il était un des hommes poursuivant le capitaine Murphy; mais immédiatement après la rixe, j'ai vu le recorder Ford debout à l'endroit que j'ai déjà désigné.

Mme Célicour Richard, femme de couleur—"Je demeure au coin des rues Claiborne et Domaine. Je me trouvais à ma fenêtre lorsque les coups de feu se sont fait entendre, j'ai d'abord cru que c'étaient des pétards que brûlaient des gamins; mais je me suis rendu compte de la réalité en regardant dans la rue. Plusieurs personnes cherchaient à se dissimuler derrière les arbres rue Claiborne. J'ai vu le capitaine Murphy poursuivi sur le trottoir par trois individus et par deux autres sur le terrain neutre, tous lui tirant dessus.

Lorsque le capitaine Murphy est tombé un individu s'est tenu penché sur son corps, lui prodiguant des secours ou le frappant, je ne saurais l'affirmer. Un individu a ramassé le pistolet du capitaine Murphy tombé à son côté, et l'a jeté sur un auvent. Pat Ford et Canfield étaient de ceux qui poursuivaient Murphy, le premier sur le trottoir, l'autre sur le terrain neutre.

Canfield après la rixe, a rebroussé chemin rue Domaine, passant auprès d'elle en se dirigeant vers la rue Claiborne. Des individus sont venus me demander si j'étais témoin de la rixe, mais j'ai refusé de rien dire à ce sujet. Ils m'ont alors dit de taire le nom du recorder. Ford et de ne révéler que celui de Canfield dans le cas où j'aurais à témoigner dans l'affaire."

Le témoin donne une description de l'individu.

Contre-interrogatoire. — "J'ai comparu une fois devant la cour de police correctionnelle du juge Ford et j'y ai été condamné au paiement d'une amende." (Certaines révélations du témoin soulèvent de bruyantes manifestations dans l'assemblée.)

Le témoin reprend: Je n'ai jamais dit à la femme, Angèle Martinez, que je ne savais absolument rien de cet assassinat, et que je le regrettais, car j'aurais eu l'occasion de me venger du recorder Ford. Je dis la vérité, et en venant ici aujourd'hui, je n'ignore pas que ma vie est en danger." (Bruit prolongé dans la salle)

R. Pavajeau, homme de couleur, ne s'exprime pas assez couramment en anglais pour y subir un interrogatoire. Encore une fois il faut recourir aux services d'un interprète. M. Louis A. Arnauld.

Il dit—"Je suis cordonnier. Le 1er décembre dernier, je me trouvais dans mon atelier au coin des rues Claiborne et Domaine. En entendant des coups de feu, je me suis rendu sur le seuil de la porte. J'ai vu plusieurs individus en poursuivant un autre et lui tirant dessus. Au coin de la rue Domaine. tous ont tourné à gauche.

Desuite après, Murphy est tombé et un individu a déchargé une arme à feu sur lui. Les assaillants de Murphy se sont enfuis par la rue Robertson. En passant auprès de Murphy, j'ai ramassé son pistolet et l'ai placé au dessus d'un auvent.

Je n'ai vu qu'un seul individu faire feu sur Murphy; c'est le même qui l'a tiré alors qu'il gisait sur le trottoir."

Contre-interrogatoire—"J'ai entendu des coups de pistolet, mais ne puis dire qui les a tirés. Un individu précédait le capitaine Murphy dans sa retraite; il essayait de pénétrer dans le magasin d'épiceries au coin de la rue St-Philippe."

Le témoin n'ose pas affirmer qu'il reconnaît dans un des accusés l'homme qui poursuivait Murphy; mais il désigne le recorder Ford comme celui qui répond le mieux à sa description.

Hubert St. Armand, un autre témoin qui ne parle que le français. M. Arnauld a encore l'obligeance de traduire sa déposition; il dit: "Je me trouvais dans une maison rue Claiborne, près Domaine le 1er décembre dernier, lorsque j'ai entendu la détonation d'une arme à feu. J'ai d'abord cru que c'était un des prisonniers de la geôle qui s'échappait et sur lequel on tirait. Mon impression était erronée, car j'ai vu le capitaine Murphy poursuivi par trois ou quatre individus armés de pistolets.

Lorsque Murphy est tombé, un de ces individus est allé lui tirer deux fois dessus. Les autres ont couru dans la direction de la rue Robertson, suivis de celui qui venait de décharger son arme sur le corps de Murphy. Je suis allé par la rue Robertson jusqu'au coin de la rue Ste-Anne, et revenu ensuite après en compagnie de M. Sarragosse.

Contre interrogatoire—"Je n'ai pas vu, mais ai entendu tirer rue Claiborne et rue Domaine.

SEANCE DU SOIR.

A sept heures, l'instruction est reprise. Les témoins de la défense sont encore renvoyés chez eux jusqu'à lundi soir, six heures et demie.

M. Cooper, agent de police — "Je remplissais les fonctions de caporal de police le 1er décembre dernier. Lorsque j'ai appris qu'il venait de se commettre un homicide, je me suis rendu sur les lieux. Un pistolet là même m'a été remis par l'agent de police Paul Zambelli."

Le témoin ne subit pas de contre-interrogatoire.

H. B. Delétang—"J'étais commis de la salle de police du Quatrième *precinct* le 1er décembre dernier. Un pistolet m'a été remis après le meurtre de Murphy."

Le témoin décrit le pistolet, et reconnaît celui qu'on lui met sous les yeux comme celui dont il parle.

Contre-interrogatoire—"Je me trouvais à la salle de police lorsque le juge Ford y est entré volontairement. Je lui ai dit qu'un mandat d'arrêter venait d'être lancé contre lui."

Paul Zambelli—"J'étais gardien de la paix du Quatrième *precinct* le jour de la mort du capitaine Murphy. Ce même jour j'ai trouvé sur un auvent au coin des rues Claiborne et Domaine, un pistolet que j'ai remis au caporal Cooper."

Peter Ebeyer, gamin, dit: "Je me trouvais rue Domaine, au coin de la rue Claiborne, le 1er décembre dernier, lorsque j'ai entendu des coups de feu rue St Philippe, sur la voie ferrée de la rue Claiborne. J'ai vu le capitaine Murphy un pistolet à la main.

Pat Ford tirait sur lui le poursuivant. A ce moment, André Fleming se trouvait sur la voie ferrée, rue Claiborne et a tiré une fois sur Pat Ford. Celui-ci a chancelé et a essayé deux coups de feu tirés par Murphy.

Lorsque Ford s'est rapproché de Murphy, il lui a tiré encore dessus. Murphy a jeté son arme sur un hangar, s'est mis à retraiter, et est allé tomber plus loin."

L'avocat de district demande au témoin s'il n'a pas témoigné devant le grand jury.

La défense s'oppose à sa réponse.

L'avocat de district fait part à la cour de son intention de poursuivre criminellement le témoin pour parjure.

La cour décide que le témoin doit répondre à la question.

La défense prend un "bill d'exception."

Du temps est demandé pour la rédaction du "bill"; le ministère public s'y oppose.

Une discussion s'engage entre les avocats, et la cour leur impose silence.

La déposition du dernier témoin est longuement commentée. Les amis du détenu inclinent à croire que le témoin a donné un tout autre témoignage devant le grand jury.

Les amis des accusés renaissent à l'espérance.

Le témoin est mis en demeure de répondre aux questions de l'avocat de district. Il dit: "J'ai déposé devant le grand jury. J'ai été interrogé par un des jurés et par l'avocat de district. Personne ne m'a parlé de l'affaire depuis que j'ai témoigné devant le grand jury. Je n'en ai pas plus parlé à qui que ce soit.

Je ne saurais dire qui m'a sommé à comparaître devant le grand-jury. Je ne me souviens pas d'avoir identifié aucuns de ceux qui ont tiré des coups de pistolet. Je ne me souviens pas non plus d'avoir dit que j'avais vu Fleming tirer sur Pat. Ford.

Je crois avoir dit il n'y a qu'un instant que j'avais peut être juré devant le Grand Jury, avoir vu Fleming faire feu sur Pat Ford. J'ai pris un serment devant le Grand Jury de ne dire que la vérité."

Un grand nombre de questions sont posées par la Cour, et le témoin y répond d'une façon dubitative.

Cour Civile de District.—La succession de Christian Sporl est ouverte.

L. J. Bright et W. B. Marchant demandent la dissolution de leur société commerciale.

Gilbert Green et Cie. intentent une action à la Compagnie Commerciale de Transports à vapeur, en recouvrement de $368.

Cour criminelle.—Section A—juge Roman—Paul Williams, homme de couleur, a été condamné hier, à une année de travaux forcés pour blessure sur la personne de James Thomas.

Une plainte de blessure est déposée contre Clara Crosby.

Le ministère public a mis fin à ses poursuites contre Mendel Gross pour vol

Cour du recorder Davey—Edouard Roche; violation de l'ordonnance interdisant le jeu sur les voies publiques: $10 d'amende.

W. J. Dashiel, W. Banks, E. M. Ferrell, A. W. Pratt, Fred. C. Dunn, John T. Marshall, bris de paix: $10 d'amende chacun.

A. W. Pratt, F. D. Dunn; port d'armes cachées: envoyés devant la Cour criminelle.

Paragraphes—Albert Lackaby ou Lagerbeer, a été emprisonné hier, pour vol.

—Une femme, Kate Cusick, employée au "Park Theatre" a été conduite en prison hier matin, sous l'inculpation de bris de paix.

—Un nommé P. McGinnerts a été blessé l'avant-dernière soirée, auprès de la rue Poydras, par un char conduit par Pat. Livandais.

—Le jury du coroner a déposé hier une accusation de meurtre contre Pat Walsh.

—John Milhas est sous la surveillance de la police pour avoir essayé d'incendier une maison de résidence rue Constantinople.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Messe de Gounod — Chambre des Députés.

Paris, 31 jan—La nouvelle Messe de Gounod sera chantée à l'église St-Eustache le dimanche de Pâques.

La Chambre des Députés s'ajournera probablement le 1er mai et s'assemblera de nouveau le 14 juin.

Le général De Lisle.

Paris, 31 janvier—Le général De Lisle demande au département de la guerre une grande quantité de quinine pour les soldats au Tonkin.

Les forces françaises au Tonkin consomment $1800 de quinine mensuellement.

Mort de M. Félix Clément.

Paris, 31 janvier M. Félix Clément, musicien et compositeur, vient de mourir. Il était âgé de 63 ans.

Le journal le Gaulois.

Paris, 31 jan—Le journal le Gaulois annonce sous toute réserve que la consolidation du journal la République Française et du Dix-Neuvième Siècle est imminente. L'exhibition électrique ouvre le 15 mars prochain.

La France et l'Angleterre échangent des Notes au sujet des clauses de l'acte de recrutement étranger, mis en vigueur par l'Angleterre à Hong Kong et autres ports libres en Chine.

Le Gén'l Gallifet—Victor Hugo.

Paris 31 jan—Le Général Gallifet Commandant du 12me corps d'armée, nie qu'il ait demandé le commandement de l'armée française en Chine.

Victor Hugo a acheté un grand terrain sur l'Avenue Victor Hugo et a l'intention d'y faire construire une magnifique résidence.

Les dynamiteurs.

Londres, 31 janv.—Sir William V. Harcourt, secrétaire de l'Intérieur, a reçu aujourd'hui une lettre qui dit qu'un complot de dynamiteurs a été tramé et qu'il est question de faire sauter un grand nombre d'édifices.

La lettre mentionne les édifices menacés ainsi que les noms de divers conspirateurs.

Arrestation.

Londres 31 jan—Des dépêches reçues de Derby annoncent qu'un individu a été arrêté à la station centrale du Midland R. R. aujourd'hui en cette ville. Il avait en sa possession de la dynamite.

Chambre des Députés Belge.

Bruxelles, 31 jan—La Chambre des Députés a adopté un bill prorogeant la loi relative à l'expulsion des étrangers résidant dans les limites du royaume, dans des circonstances suspectes.

L'évêché de Lincoln.

Londres, 31 jan—Canon King, professeur de théologie à l'Université d'Oxford, a accepté l'évêché de Lincoln.

Mesures de précaution.

Londres, 31 jan. — L'Hôtel de Ville Derby est sous une garde spéciale d'agents de police. Des ordres ont été reçus de Londres de fouiller toutes les personnes voyageant dans l'intérieur.

La crise égyptienne.

Londres, 31 jan—On rapporte qu'il y a une entente complète entre les puissances au sujet de la question financière égyptienne.

Le prince de Galles.

Londres, 31 jan—Le prince de Galles a visité aujourd'hui les ruines causées par l'explosion de samedi à la salle Westminster.

Le Vatican.

Rome, 31 jan—Le vatican a nommé l'évêque de Buffoccilla de Chieti, nonce du pape à Madrid pour succéder à Monseigneur Rampolla D. Lindaso.

Cet acte est considéré comme très significatif dans les cercles diplomatiques en cette ville. On annonce semi-officiellement, que le Vatican a fait ce changement pour deux raisons:

1° Afin que Rome soit représentée à Madrid par un de ses théologiens les plus capables.

2° A cause de la récente démission de M. Bagnen, secrétaire de l'ambassade d'Espagne au Vatican.

Opérations militaires en Egypte.

Londres, 31 jan.—Des dépêches reçues aujourd'hui de Korti annoncent que les troupes du Mahdi sont décidées à faire une vigoureuse résistance à Metemneh où elles sont dit-on, fortement retranchées.

On attendra des renforts avant d'attaquer cette dernière place. Ces renforts sont attendus d'un moment à l'autre à Gobat.

Le général Stewart escalera de prendre Metemneh d'assaut.

Le plan du gén. Wolseley est de faire descendre le Nil par la garnison qui se trouve à Khartoum, en steamers jusqu'à Metemneh dès que les troupes de Stewart auront occupé cette dernière place. Celui-ci attaquera auparavant les forces du Mahdi à Oundurman.

Si les troupes anglaises réussissent à battre les troupes du faux Prophète, l'ennemi évacuera probablement Berber, d'autant plus qu'il sait que les steamers sont prêts à agir contre lui.

Attaque sur un convoi.

Mexico, via Galveston, 31 janvier—Un convoi ayant une forte valeur d'argent a été attaqué par des bandits mercredi après-midi entre Tolnoy et Cuirrvaca

On s'est rendu maître des hommes de l'escorte et l'argent a été pris.

Les troupes du gouvernement sont à la poursuite des voleurs.

Washington, 31 jan—M. Randall n'a pas changé ses vues relativement à l'allocation pour une nouvelle marine depuis son entrevue avec M. Cleveland.

Le bill sera appelé la semaine prochaine et M. Randall fera tout ce qui dépendra de lui pour faire rejeter le bill.

Devant la Porte-Saint-Martin:

—Et le succès de *Théodora*?

—Parbleu, Sardou.... ble!

HOSTETTER'S CELEBRATED

STOMACH BITTERS

Vous avez be soin des "Hostetter's Stomach Bitters"; ils stimulent les forces décroissantes, redonnent de la vigueur au corps et rassérènent l'esprit. Ils permettent à l'organisme de se débarrasser des conséquences de fatigues excessives, donnent du ton aux organes digestifs, avivent le foie quand il est inactif, excitent l'appétit et amènent le repos. Ils se composent d'ingrédients salutaires dont les vertus sont connues de tout le monde. A vendre par tous les pharmaciens et les marchands en général.

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

nov—24—1a

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXXVI.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité, et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien aimés sujets de la Nouvelle Orléans la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS.

LE DIX-SEPTIEME JOUR DE FEVRIER 1885.

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons, que:

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au delà de nos frontières protégées par notre royal étendard de rouge de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat que les récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce; qu'aux chemins de fer de notre capitale choisie, des voies importantes ont été ajoutées -le "Mississippi Valley", qui ouvrira une section riche et fertile du pays, et le "Queen and Crescent" qui contribuera puissamment à la prospérité de la ville reine de l'Ouest—deux entreprises qui témoignent du talent et de l'énergie des citoyens et qui annoncent des captivants. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant

VI. Les préparatifs de nos bien aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE UNIVERSELLE ET LE CENTENAIRE DU COTON qui a lieu dans notre Capitale favorite la NOUVELLE ORLEANS en 1884-85, a reçu la sanction de notre gouvernement royal et l'Exposition est assurée de l'appui et du concours de notre auguste personne. La tendance aux améliorations, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du génie, les merveilles nouvelles de la science, l'élévation de la population, la richesse et la prospérité qui résulteront de cette grande combinaison des manufactures et des produits des nations du globe sont au delà des calculs des hommes les plus sages et les plus entreprenants de notre siècle. Nous exhortons donc notre peuple à tout mettre en œuvre pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie où seront réunies les intelligences du monde, les plus illustres de notre civilisation.

Ayant appris que Son Excellence CHESTER A. ARTHUR des ETATS-UNIS, visitera notre ville bien aimée, la Nouvelle Orléans au mois de décembre, nous demandons à tous ceux qui nous doivent allégeance de lui faire une réception, comme à la Nouvelle-Orléans seulement on en fait, qui prouve au pays entier que nous ne faisons aucune distinction entre le Nord et le Sud et que les deux sections n'en forment qu'une à tout jamais.

Dieu protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie, ce 25e jour d'Octobre 1884, et la Centième Treizième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX,

Contresigné: BATHURST.

Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nouvelle Orléans, 29 Novembre 1884.

Toutes les communications officielles devront être adressées à

BATHURST.

Boite de Poste 913, Nlle-Orléans, Lne.

27 nov—

PREMIER ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances DU PELICAN,

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte cette compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884:

Sur les risques d'incendies	$90,692 93	
Sur les risques de mers	433 18	
Sur les risques de rivières	1,328 25	
	$92,454 36	
Moins les primes non expirées	24,017 93	
Primes échues jusqu'au 31 déc '84	$68,436 43	

PERTES PAYEES.

Sur les incendies	$20,717 73	
Sur les rivières	1,238 25	
	$21,955 98	
Réassurances et primes remboursées	6,954 10	
Escomptes	9,414 24	
Dépenses moins l'intérêt	13,049 24	
	$29,417 58	$51,373 56
Profits net		$17,062 87

ACTIF.

Comptant	$8,567 71	
Billets-actions	251,830 29	
Prêts et nantissements	26,978 00	
Mobilier et installation de bureau	2,056 93	
Bons à prime	25,768 75	
Bons en voie de collection	24,384 12	
		$335,535 80

PASSIF.

Capital souscrit	$294,475 00	
(Capital autorisé $300,000)		
Réserve pour les primes échues	24,017 93	
		$318,492 93
Surplus		$17,062 87

JNO McCAFFREY, Président.

J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt-dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire.

DIRECTEURS.

JOHN McCAFFREY, Président

JAMES GRANT, Vice-Président.

JOHN BLANK,	T. BROPHY,
WM. CONWAY,	GEO. W. YOUNG,
WM. CULLIMAN,	C. DOYLE,
THOS DUNNE,	GEO. FAEHNLE,
JOS. FROMHERZ	JOHN HYNES,
PETER S. LAWTON,	HUGH McMANUS,
THOS. J. MORAN,	JOHN NELSON,
P. QUINN,	THOS G. RAPIER,
M. J. SCHWARM.	PHILIP THOMPSON

JOHN WALLE.

1g jan—1 m

SCIENTIFIC AMERICAN

ESTABLISHED 1845

The most popular Weekly newspaper devoted to science, mechanics, engineering, discoveries, inventions and patents ever published. Every number illustrated with splendid engravings. This publication, furnishes a most valuable encyclopedia of information which no person should be without. The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation nearly equals that of all other papers of its class combined. Price, $3.20 a year. Discount to Clubs. Sold by all newsdealers. MUNN & CO., Publishers, No. 361 Broadway, N. Y.

PATENTS. Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before the Patent Office, and have prepared more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and foreign countries. Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Assignments, and all other papers for securing to inventors their rights in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries, prepared at short notice and on reasonable terms. Information as to obtaining patents cheerfully given without charge. Hand-books of information sent free. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the Scientific American free. The advantage of such notice is well understood by all persons who wish to dispose of their patents.

Address MUNN & CO. Office SCIENTIFIC AMERICAN, 361 Broadway, New York.

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

DIMANCHE 1er FEVRIER 1885

Bas du fleuve... LURA, à 8 a m

LUNDI, 2 FEVRIER 1885

Bayou Sara.... E. J. GAY, à 5 p m
J J Brown, capitaine, J F Muse, commis

Lafourche.. ASSUMPTION, à 5 p m
P A Charlet, capt, Frank Bergeron, commis

Houma Point.. MABEL COMEAUX. à 12 a m
E J Comeaux, capitaine; T K Verbeen, commis

Quarantaine.... ALVIN, à 11 a m
Jas T O'Pry, capitaine; Frank Seevel, commis

Barre.... DAISY, à 11 a m
Oliver Canton, capitaine

Bas du fleuve.... LURA, à 8 a m
W W Baker, capitaine

MARDI, 3 FEVIER 1885.

Donaldsonville.. BELLE OF THE COAST. 12 m
J F Aucoin, capitaine, Edw Nicolle, commis

Vicksburg..... ED RICHARDSON, à 5 p m
John W Tobbin, capitaine; Cart Homes, commis

Port Eads.... NEPTUNE, à 9 a m
W S Basset, capitaine; Jno F Aikes, comm

Bas du fleuve.... LURA, à 8 a m
W W Baker, capitaine

Le "H J Dickey" est parti hier à la place du "Whisper."

Hauteur des Eaux

Au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	10 07	Nashville, Tenn	11 08
Cairo, Ill	28 06	New Orleans*	1 07
Cincinnati, O.	13 07	Omaha, Neb	glace
Davenport, I.	glace	Pittsburgh, Pa*	2 09
Keokuk, Iowa	glace	Shreveport, La	24 05
La Crosse, Wis.	glace	St-Louis, Mo	9 04
Leavenworth, K	glace	St-Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	7 08	Vicksburg, Miss	42 03
Memphis, Tenn	28 06	Yankton	glace

Au-dessous: niveau des hautes eaux de 1874

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 31 JANVIER 1885.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Carmona, Halcrow, Liverpool.
Steamship E B Ward Jr, Arnet, Utila.
Steamship (mex) Mexico, Mata, Liverpool.
Steamship (fran) Enéna, Meguient, le Havre et Anvers.
Goelette américaine Morgan City, Adams, New York.
Navire (ang) Exilbe, Roy Gould, Havre.
Barque (ang) Premier McKenzie, Bernard, Maryport, Ang.

ARRIVES.

Barque (ital) Augusto, Attanasio, Barbades.

BATEAUX A VAPEUR.

Whisper, Blanchard de Laurel Valley.
Belle of the Coast, Aucoin, Donaldsonville.
Teche, Cooley, de Warsaw.
E a No 10 Hamilton de Eason's Ferry
Alice, de Hope Villa—Nouveau Bassin
John W Cannon, Cannon, Bayou Sara.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL— par steamship Mexico—4060 balles coton 10,505 boisseaux maïs en grenier 1200 merrains 2322 sacs à grain.

HAVRE ET ANVERS—par steamship Enéna—Pour le Havre— 5744 balles coton 32 050 boisseaux maïs en grenier 100 barils huile 1120 farine graine coton 1800 merrains 23 colis divers — Pour Anvers 400 balles coton

LIVERPOOL par steamship Carmona—5650 balles coton 643 sacs tourteaux 1800 de graine coton 60 220 50/56 boisseaux maïs en grenier 2400 merrains.

HAVRE—par navire Esther Roy—5008 balles coton 1800 merrains.

MARYPORT par barque Premier McKenzie —5575 sacs tourteaux.

Arrivages de produits.

LAUREL VALLEY—par steamer Whisper—156 boucauts sucre 104 barils de 184 do mélasse

DONALDSONVILLE—par steamer Belle of the Coast—25 boucauts sucre 8 barils do 50 do mélasse

WARSAW—par steamer Teche—195 balles coton 5350 sacs graine coton

BAYOU SARA par steamer Jno W Cannon —245 balles coton 955 sacs graine coton 25 boucauts sucre 475 barils do 58 ½ do mélasse

EASON'S FERRY—par steamer Era No 10.. 448 balles coton 4354 sacs graine coton.

HOPE VILLA — par steamer Alice—11 balles coton 156 sacs graine coton.

Par les chemins de fer.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY-143 balles coton et divers

LOUISVILLE & NASHVILLE RAILROAD —677 balles coton 214 sacs graine coton 9 boucauts sucre et divers

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R AND STEAMSHIP COMPANY—376 balles coton 112 boucauts sucre 155 barils do 20 do mélasse 25 barils riz 24 sacs riz brut et divers.

Train No. 9; balles coton 2512 sacs avoine 2877 pommes de terre et divers

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD — 923 balles coton et divers

LOUISVILLE N ORLEANS AND TEXAS RR —1076 balles coton 3 wagons graine coton 860 sacs farine graine coton et divers

NEW ORLEANS & NORTHEASTERN RR. 76 balles coton et divers

Partant pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Freeman ......parti 31 jan
Steamship Excelsior, Higgins ......parti 31 jan
Steamship El Dorado Hawthorne ......parti 28 jan
Goelette Nacer, Weyant ......expédiée 20 déc

LIVERPOOL

Steamship Red Sea, Baker ......parti 16 jan
Barque Barroua, Hughes ......partie 4 jan
Steamship Tamaulipas, Ojenaga......parti 15 jan
Steamship Counsellor, Lang ......parti 7 jan
Navire Importer Smith ......parti 22 déc
Navire Virginia, Allen ......parti 22 déc
Barque Sophie Wilhelmine, Ball......partie 21 déc
Barque Rosetta, Thompson ......partie 22 nov
Barque Ban Mazurunich, forwarder part 14 jan
Barque Niagara, Kuhman ......partie 19 jan

LONDRES

Navire Eveline Lane ......expédié 31 déc
Yacht à vapeur Ceylon ......parti 24 jan

GALWAY

Barque Navigatore, Mattelone......partie 23 déc

BREME

Barque Nordenskiold Abrahamsen partie 26 déc

HAMBOURG

Navire Hermann, Busse en chargement 28 nov

HAVRE.

Barque Canada ......partie 16 jan
Barque Lizzie Perry McHenry ......partie 16 jan

BORDEAUX

Barque Kraljevika, ...partie 7 jan

ROUEN

Barque Sophie, Hasselsen en chargement 27 nov

MARSEILLE.

Brick Maria, Romano......parti 23 jan

CETTE

Navire Henry Fischer ......parti 5 jan
Barque Pator ......partie 6 jan
Barque Meta Seeger Rathenstein......partie 23 déc

MESSINE

Barque Bolivar ......partie 24 déc

CATANE

Steamship Irthington, Kiddie......parti 23 déc

RIO DE JANEIRO.

Steamship Wm Burkett, Freeman......exp 6 jan
Barque Edmond Swedberg en chargement 9 déc

CARTHAGENE

Barque Armonia, Castellano......partie 19 déc

BARBADES

Barque Frithiof ......partie 22 nov

BUENOS AYRES.

Barque Guido ......parti 21 nov

MONTEVIDEO.

Barque Maitland, Svendsen ......partie 16 jan

CAPE TOWN.

Barque Paolo R. Revello ......partie 16 déc

BLAYE

Navire Cashier, Telfer......parti 21 jan

MATANZAS

Steamship R F Mathews ......parti 26 jan

HAVANE

Barque Tramat, Helmgvish ......expédié 17 jan

VERA CRUZ.

Steamship Esteban de Antunano, Carmona......en chargement 31 jan
Steamship Chancellor, Corbishley......en chargement 30 jan

ATHENEE LOUISIANAIS

Concours littéraire de 1884.

PROGRAMME

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto* et *les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

POESIE FRANÇAISE ET ANGLAISE AUX ETATS UNIS ET AU CANADA.

Pour les hommes:

INFLUENCE D'UN GRAND CARACTERE, EN BIEN OU EN MAL, SUR LA DESTINEE DES DIFFERENTS PEUPLES.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER,

P. O. Box 3246.

ROYAL

BAKING POWDER

Absolutely Pure.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO.,

21 oct 84 —1 an SCHMIDT & ZIEGLER

Vin de Quinquina Ferrugineux,

—PREPARE PAR—

A. F. MOITIER,

Médecin-Pharmacien de 1re classe.

Prix: $1 50 la bouteille.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

1fév—1f âmeP

Vingt-septième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance HOPE,

DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No 185 rue Gravier.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1884 savoir:

Sur les risques d'incendie	$236,744 99	
Sur les risques de mer	54,418 23	
Sur les risques de rivière	24,271 18	
	315,434 40	
Primes non acquises de 1883	28,561 87	343,996 27
Intérêt; et profits et pertes		19,585 86
		$363,582 13
En moins—Primes non acquises de 1884		83,989 25
		279,592 88
En moins—Pertes sur les risques d'incendie	$105,680 01	
Pertes sur les risques maritimes	18,900 13	
Pertes sur les risques de rivière	7,657 79	
	$132,237 93	
Taxes	5,431 29	
Taxe des Etats-Unis	5,230 00	
Réassurances	20,883 50	
Primes remboursées et Refaction	6,771 56	
Loyer	2,100 00	
Dépenses—Bureau des Assureurs, salaires, souscriptions, etc.	22,998 95—$255,678 23	
		$23,914 65
Dividende de 5 0/0 payé en juillet 1884	10,932 00	
Dividende de 5 0/0 payable à partir du 16 janvier 1885	10,952 00—	21 884 00
		$2,030 65

ACTIF.

Billets d'actions	$30,960 00
Prêts sur hypothèque	27,516 67
Prêts sur nantissement	71,714 50
Effets pour primes	2,447 88
Bons d'Etat et de ville	115 550 00
Actions de la Banque Nationale de l'Union	9,630 00
Divers Bons et Actions	3,003 04
Coffre et meubles de bureau	3,048 07
Biens fonciers	4,570 67
Primes en voie de perception	63,986 23
En caisse	40,465 79
	$372,089 65

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Primes non acquises de 1884	83,989 25
Pertes non réglées	18,155 23
Réclamation contestée	5,000 00
En suspens	1,962 52
En réserve pour le dividende payable à partir du 16 janvier 1885	10 932 00
Surplus	2,030 65
	$372 089 65

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi ce 15 de janvier, 1885. M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 14 de janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semestriel de cinq pour cent provenant des profits de la Compagnie au 31 décembre 1884, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

16 jan—m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,

NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:

On fire risks	$255,251 36
On marine risks	17,931 68
On river risks	20,305 94
Total premiums	$293,488 98
Less unearned premiums	71 240 00
Net earned premiums 31st May, 1884	$222,248 98
Losses paid—On fire risks $105 667 63; On marine risks 6,552 87; On river risks 6,104 93	
Taxes and expenses less interests	15,843 99
Reinsurances and returns premiums	21,127 18
	155,306 99
Profits	$66,941 99

The company has the following assets:

Real estate	$347,045 88
City time	2 000 00
Bank, railroad and other stocks	63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge	182 590 22
Bills receivable	69,964 67
Premium in course of collection	21,926 45
New Orleans Water Works Co	7,430 50
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Louisiana consols	15 626 25
Cash on hand	46,280 58
	$648,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. F[illegible]

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the [illegible] day of June, 1884

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. Maspero,	Jno B. Lafitte,
M. W. Smith,	J. J. Fernandez,
D. Fatjo,	Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare,	D. A. Chaffraix,
B. W. Taylor,	Chas Lafitte,

17 juin—